

150 M€ À PARTIR D'AVRIL 2021: LE PLFSS NE PREND PAS LA MESURE DES URGENCES POUR LE SECTEUR D

Le Parlement a voté un amendement dans le cadre du projet de budget 2021 de la Sécurité sociale (PLFSS) pour garantir un signal positif concernant les revendications salariales du secteur de l'aide à domicile. L'amendement prévoit une augmentation de 150 M€ à partir d'avril 2021.

AMF AF - [www.amfd13.org](https://amfd13.org)

Il est important de noter que les mesures de l'amendement ne concernent pas les salaires des professionnels de l'aide à domicile, mais les salaires des professionnels de l'aide à domicile.

Toute proposition de loi ou projet de loi doit être soumis au Parlement pour être adopté.

150 M€ à partir d'avril 2021: Le PLFSS ne prend pas la mesure des urgences pour le secteur de l'aide à domicile

26 janvier 2021

Si l'amendement voté par les députés dans le cadre du projet de budget 2021 de la Sécurité sociale (PLFSS) est un signal positif concernant les revendications salariales du...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL:<https://amfd13.org/actu-adessadomicileorg/150-meu-partir-davril-2021-le-plfss-ne-prend-pas-la-mesure-des-urgences-pour>

Liens

[1] <https://amfd13.org/actu-adessadomicileorg/150-meu-partir-davril-2021-le-plfss-ne-prend-pas-la-mesure-des-urgences-pour>